



SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL
POUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Rapport annuel

2006





MOT DU PRESIDENT

C'est avec une grande satisfaction que je vous présente le rapport annuel 2006 du SY.D.E.D. En effet le bilan de l'année écoulée traduit une évolution positive très sensible des résultats sur l'ensemble des activités.

En ce qui concerne la collecte sélective en particulier, les quantités sont en augmentation, alors même que le taux de refus enregistré, après plusieurs années de hausse, une diminution encourageante.

En parallèle, l'activité des déchetteries s'est amplifiée, tant sur le plan de la fréquentation, que des quantités collectées.

C'est la démonstration, s'il en était encore besoin, de la pertinence des choix que le SY.D.E.D. a opéré ces dernières années en matière de réalisation d'équipements.

Ces résultats sont également la preuve d'un réel changement de comportement de la grande majorité des habitants, qui participent activement à la nouvelle gestion des déchets.

Sur le plan environnemental, les bénéfices, en terme d'économies d'énergie et de ressources naturelles ou tout simplement en terme de préservation de la qualité de notre cadre de vie, sont eux aussi indéniables.

Conforté par ces résultats, le SY.D.E.D. s'attachera dans les années à venir à la consolidation et à l'optimisation de ces activités. En même temps, des démarches sont menées pour ouvrir d'autres pistes de développement dans le cadre de ses missions. C'est, par exemple, le cas des réseaux de chaleur au bois, dont les premières réalisations sont prévues en 2007.

Pour la poursuite de ces objectifs, je sais pouvoir compter, comme jusqu'à présent, sur votre précieuse collaboration et je vous en remercie.

Gérard MIQUEL



SOMMAIRE

○ Présentation du SY.D.E.D. du Lot	p. 1
---	-------------

○ Tri des déchets recyclables et valorisation du verre	p. 4
---	-------------

Modes de collecte
Quantités traitées
Traitement
Quantités recyclées (collectivités SY.D.E.D.)
Bilan financier
Evolution des résultats

○ Traitement des déchets non valorisables	p. 8
--	-------------

Modes de collecte
Quantités traitées
Traitement
Bilan financier
Evolution des résultats

○ Déchetteries, compostage des végétaux, valorisation du bois	p. 11
--	--------------

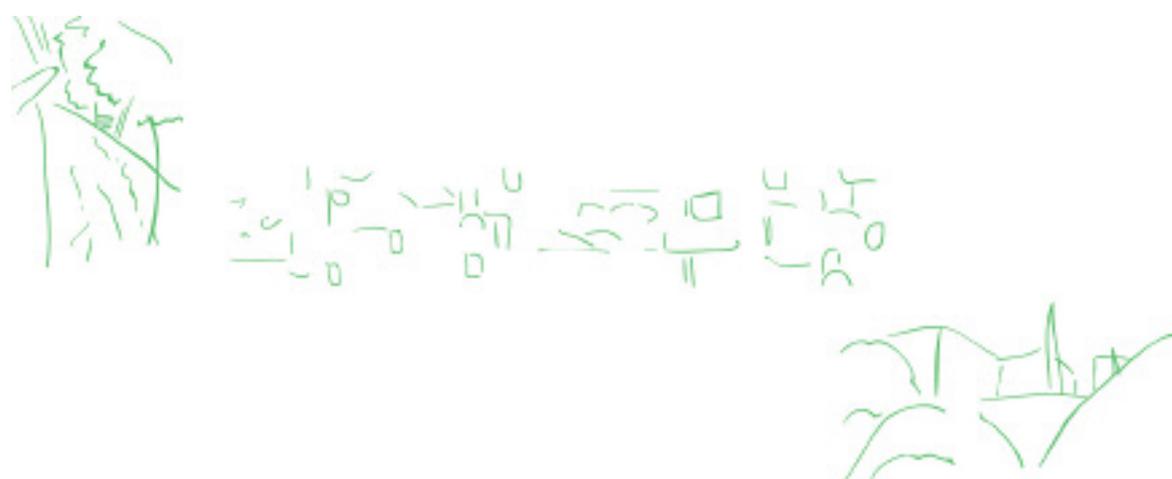
Collecte en déchetterie
Quantités traitées
Compostage des végétaux
Valorisation du bois
Bilan financier
Evolution des résultats

○ Communication	p. 15
------------------------------	--------------

Pour les scolaires
Pour le grand public

○ Financement	p. 16
----------------------------	--------------

Mode de financement du SY.D.E.D.
Bilan financier global





Présentation du SY.D.E.D. du Lot

> **Adhérents** : 15 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers.

Cela représente 341 communes et 164 698 habitants (pop. INSEE sans double compte 1999). Chaque collectivité membre est représentée par des élus locaux au sein du Comité Syndical. Ce Comité se réunit régulièrement pour prendre les décisions concernant la politique du SY.D.E.D.

> **Statut juridique** : Etablissement Public Industriel et Commercial

Le SY.D.E.D. est un organisme public dont les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité.

> **Mode de gestion** : Régie directe

> **Compétence** : Assurer le traitement des déchets des ménages

Le traitement des déchets regroupe plusieurs activités :

- le tri des déchets recyclables et la valorisation du verre,
- le traitement des déchets non valorisables,
- la gestion d'un réseau de déchetteries, le compostage des végétaux et la valorisation du bois.

Outre les déchets produits sur son propre territoire, le SY.D.E.D. assure, en tant que prestataire, le tri des déchets recyclables de plusieurs collectivités hors département.



> **Structure administrative**

Le fonctionnement de la structure comprend l'ensemble des coûts des services n'étant rattachés à aucune activité particulière :

- encadrement,
- service technique,
- service administratif,
- maintenance-entretien,
- service communication,
- opération "composteurs individuels".

Une partie des charges est compensée par une participation des collectivités, le reste est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".

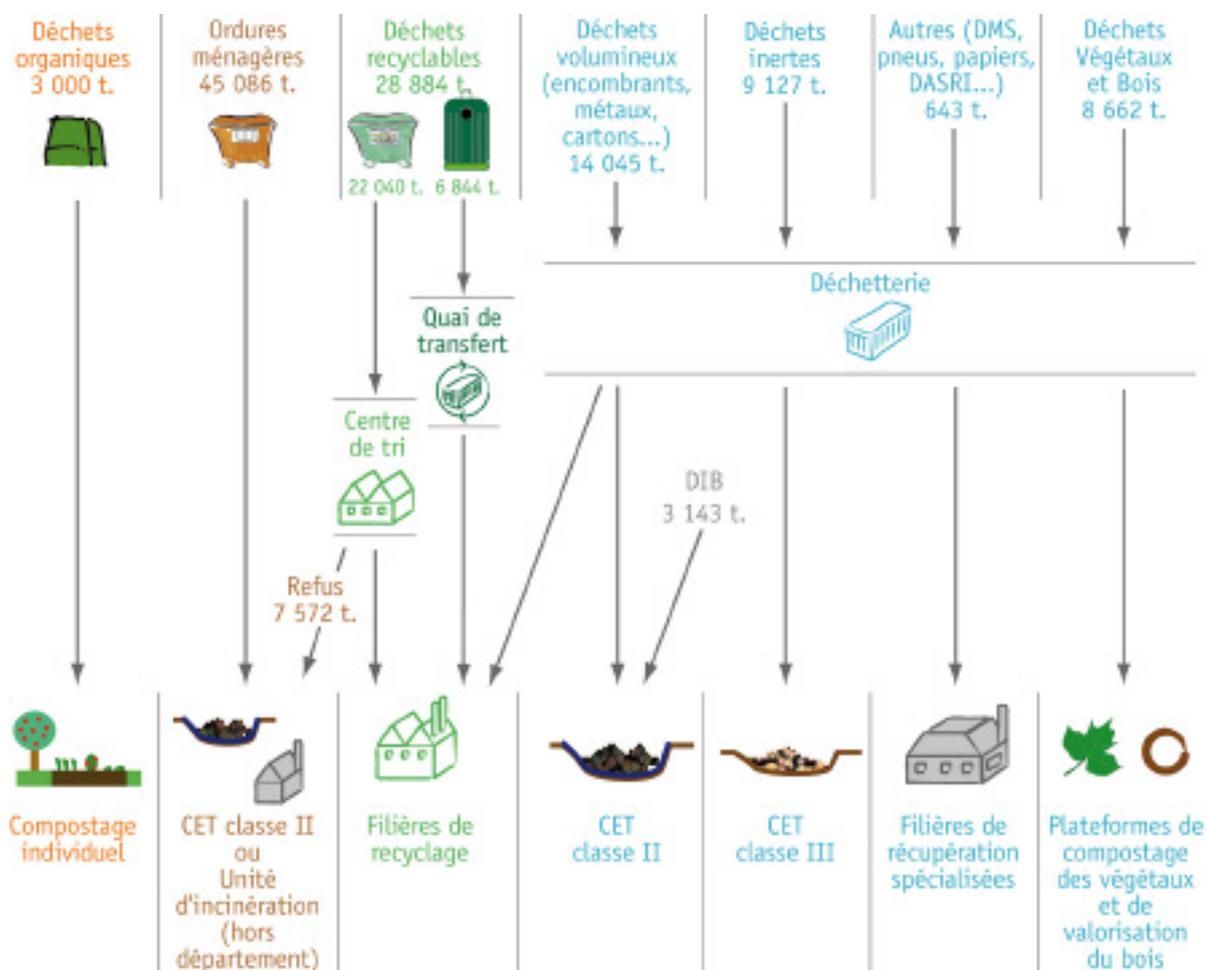
Participation des collectivités membres : 1 € HT/hab. (pop DGF)

> Bilan quantitatif global 2006

Quantité totale traitée : 109 590 tonnes

102 811 tonnes de déchets ont été produits sur le territoire du SY.D.E.D.
6 779 tonnes de déchets ont été produits hors du département.

> Synoptique des flux de déchets



DMS : Déchets Ménagers Spéciaux

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

CET : Centre d'Enfouissement Technique

ZOOM SUR... Le Compostage individuel

En 2002, le SY.D.E.D. a lancé une opération de promotion du compostage individuel afin de réduire la quantité de déchets à collecter et à traiter. Dans le cadre de cette opération les habitants ont la possibilité d'acquérir un composteur individuel contre une participation de 20 € TTC.

La démarche s'est poursuivie depuis 2002 avec des rappels d'information réguliers auprès des habitants au travers du Journal du tri.

8 300 composteurs ont été distribués, dont 700 en 2006. Cela représente 11,4% des foyers.



> Quantités de déchets produites par collectivité membre

	Collectivité	population	ordures ménagères (tonnes)	déchets recyclables (tonnes)
1	C.C. Causse Ségala Limargue	6 142 hab.	-	506
2	C.C. de Catus	4 793 hab.	1 166	524
3	C.C. de la Vallée du Lot et du Vignoble	15 237 hab.	4 333	1 589
4	C.C. du Pays de Cahors	29 930 hab.	10 149	2 873
5	C.C. du Pays de Martel	5 283 hab.	1 572	532
6	C.C. du Pays de Padirac	2 089 hab.	490	182
7	C.C. du Pays de Souillac	6 401 hab.	2 203	650
8	C.C. du Pays du Haut Quercy Dordogne	4 276 hab.	1 306	385



9	C.C. Lot-Célé	4 101 hab.	1 227	404
10	SICTOM des Marches du Sud Quercy	13 296 hab.	3 269	1 335
11	SICTOM du Pays du Haut Quercy Dordogne	16 694 hab.	4 170	1 319
12	SIRTOM du Haut Célé	3 998 hab.	902	331
13	SIVU Bio-Alvignac-Gramat DM	4 374 hab.	1 296	413
14	SMIRTOM de la Région de Figeac	27 876 hab.	7 089	2 357
15	Syndicat mixte du Pays de Gourdon	20 208 hab.	5 914	1 861



Tri des déchets recyclables et Valorisation du verre

> Modes de collecte

Déchets recyclables (papiers et emballages hors verre) - en porte à porte :

Les déchets sont déposés en vrac dans des bacs individuels ou collectifs. Sur certains secteurs, des sacs transparents ou des caissettes sont mis à la disposition des habitants.

La collecte est effectuée par les collectivités membres du SY.D.E.D.



Emballages en verre - en apport volontaire :

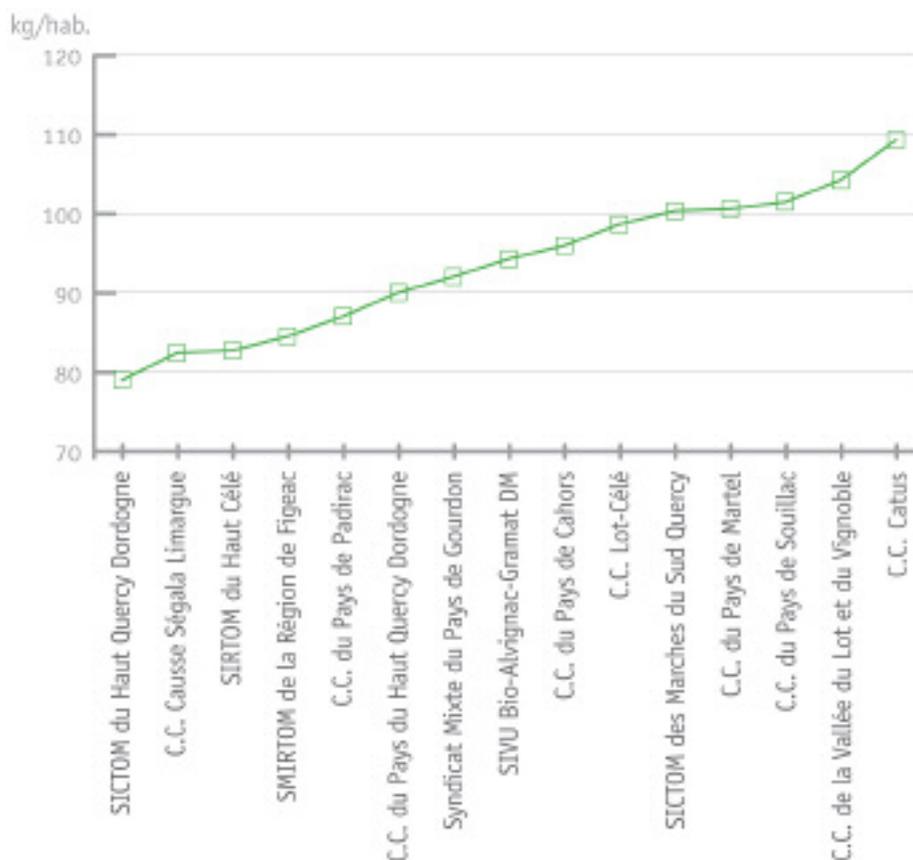
Ces emballages sont déposés dans les récup'verres (1 récup'verre/150 habitants). Le ramassage et le transfert sont effectués par le SY.D.E.D.

> Quantités traitées

Papiers et emballages hors verre : 22 040 tonnes

15 261 tonnes de déchets ont été apportées par les collectivités membres du SY.D.E.D, soit 69% des déchets traités.
6 779 tonnes proviennent de collectivités hors département, soit 31% des déchets traités.

Quantités traitées par collectivité en kg par habitant



Moyenne
par habitant
92,66 kg

Emballages en verre : 6 844 tonnes

> Traitement

Pour une meilleure gestion des équipements, le département est divisé en 3 secteurs, comportant chacun un centre de tri de déchets recyclables et un quai de transfert pour le verre.

Les déchets recyclables sont triés par matériau dans les centres de tri du SY.D.E.D, selon un process où la mécanisation est réduite, favorisant ainsi la création d'emploi. Ils sont ensuite conditionnés et envoyés vers des unités de recyclage hors département.

Le refus, représentant la part des déchets traités non destinée à la valorisation du fait des erreurs des habitants, est redirigé vers des centres de traitement d'ordures ménagères.

Le verre est recyclé à la Verrerie Ouvrière d'Albi à St Juery (81).

Répartition des quantités traitées par secteur

Secteur sud-ouest

Centre de tri de Catus

	Quantité traitée	Refus
SY.D.E.D.	7 749 t.	2 957 t.
hors SY.D.E.D.	212 t.	29 t.

Quai de transfert de Catus (verre)

3 401 t.

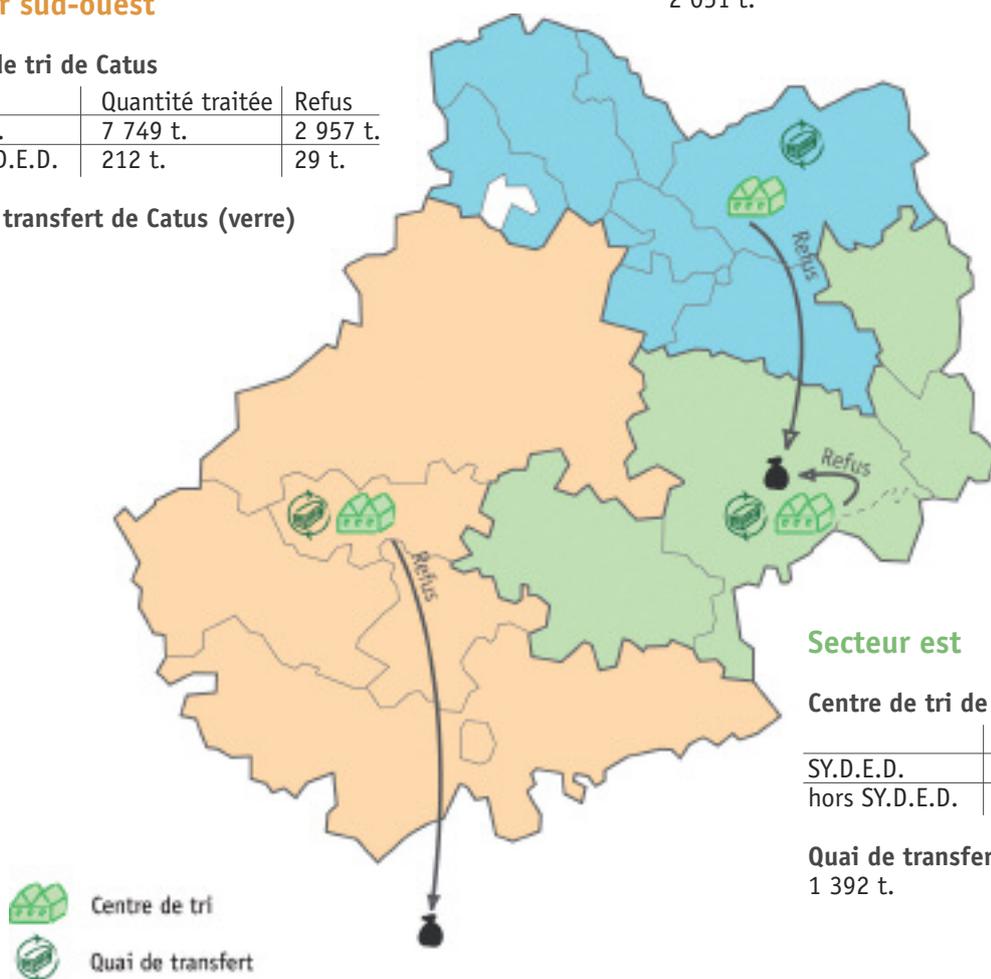
Secteur nord

Centre de tri de Saint Jean Lagineste

	Quantité traitée	Refus
SY.D.E.D.	3 949 t.	1 754 t.
hors SY.D.E.D.	3 182 t.	818 t.

Quai de transfert de Glanes (verre)

2 051 t.



Secteur est

Centre de tri de Figeac

	Quantité traitée	Refus
SY.D.E.D.	3 563 t.	1 173 t.
hors SY.D.E.D.	3 385 t.	841 t.

Quai de transfert de Figeac (verre)

1 392 t.

> Quantités recyclées (collectivités SY.D.E.D.)

Papiers et emballages hors verre : 9 359 tonnes soit 56,82 kg/hab./an

Freinte et variation des stocks : 18 tonnes

Refus : 5 884 tonnes, soit 38,55 % des quantités triées

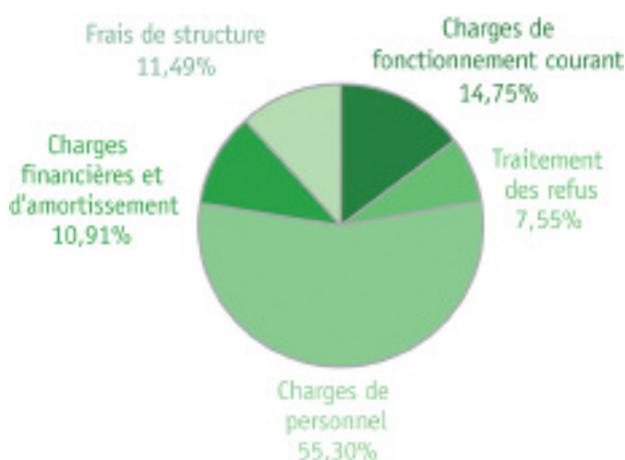
Emballages en verre : 6 844 tonnes soit 41,55 kg/hab./an

Répartition par matériaux

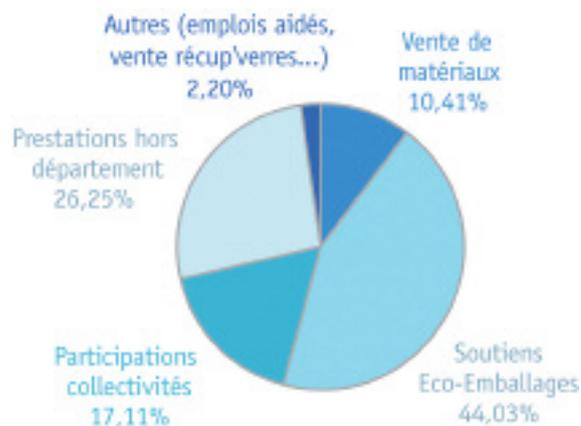


> Bilan financier

Dépenses



Recettes



Tarif appliqué aux collectivités membres : 63 € HT/tonne
(correspondant au coût de revient de l'activité)

ZOOM SUR... Les bénéfices environnementaux

> économies d'énergie

106 000 MWh d'énergie, soit la consommation moyenne d'environ 10 500 habitants pendant une année.

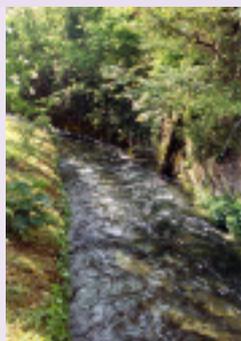
> économies d'eau

134 000 m³ d'eau, soit la consommation moyenne de 2 500 habitants pendant une année.

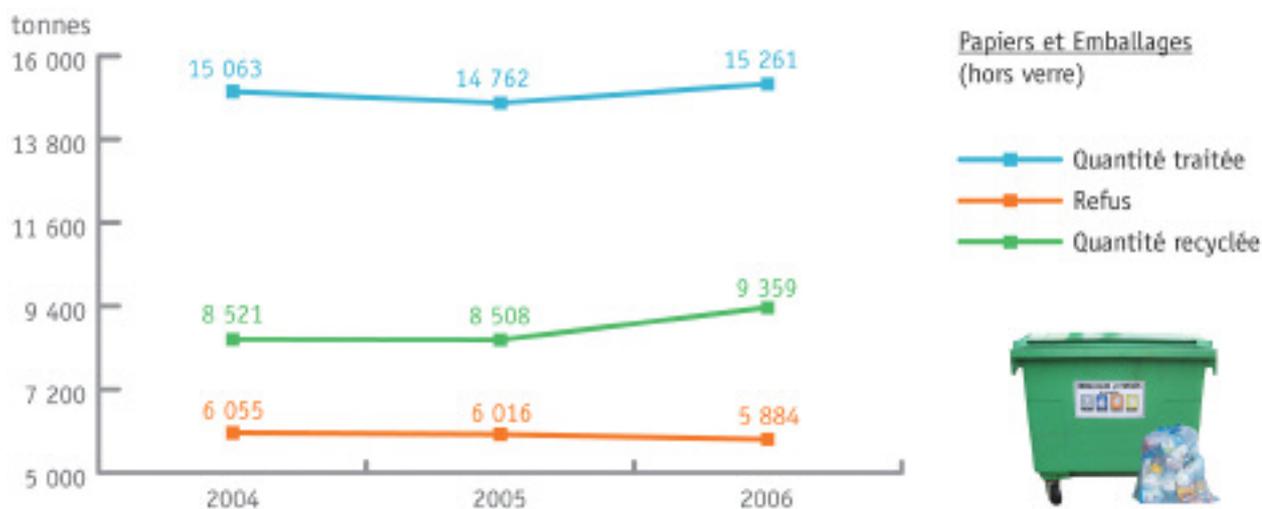
> économies de matières premières

4 500 tonnes de sable
550 tonnes de minerais de fer
55 tonnes de bauxite

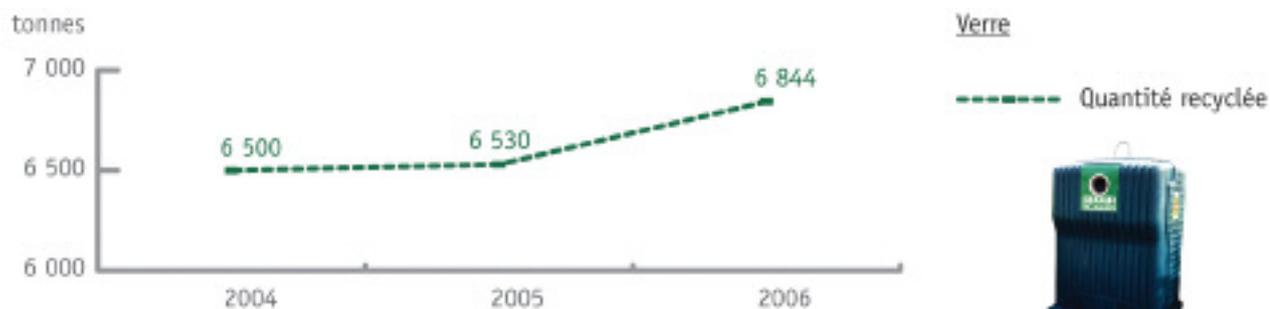
19 300 tonnes de bois
225 tonnes de charbon
901 500 litres de pétrole
418 000 m³ de gaz naturel



> Evolution des résultats



En 2006, la quantité de refus enregistre une baisse de 2,2%, accompagnée d'une hausse sensible de la quantité recyclée de 9,1%.



En 2006, les quantités de verre, qui se situaient déjà à un très bon niveau, enregistrent une progression de 4,8%.



Traitement des déchets non valorisables

> Modes de collecte

Ordures ménagères des particuliers - en porte à porte :

Les déchets sont déposés en sac dans des bacs individuels ou collectifs marron ou gris. Sur certains secteurs, des sacs sont mis à la disposition des habitants. La collecte est effectuée par les collectivités membres du SY.D.E.D.

Encombrants - apports en déchetterie

DIB des professionnels - apports directs sur les Centres d'Enfouissement Technique



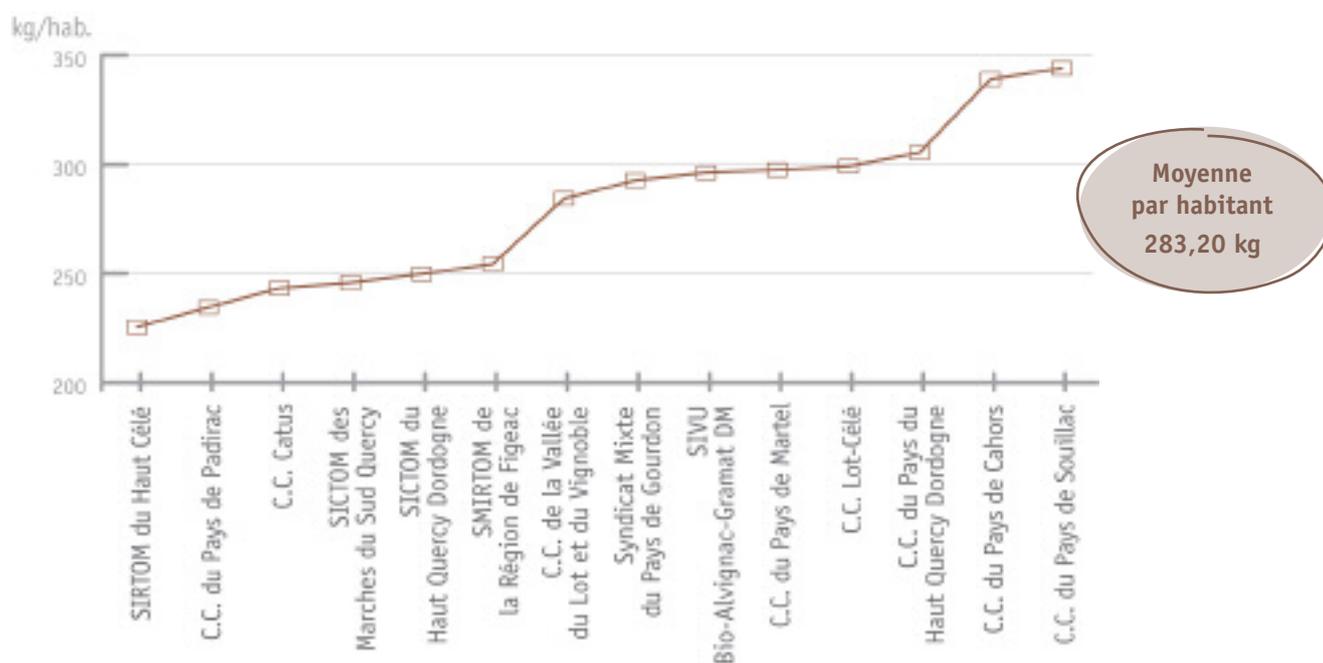
> Quantités traitées

Déchets non valorisables : 64 999 tonnes

Répartition des quantités

	tonnes
Ordures ménagères	45 086
Refus de tri	7 572
Encombrants	9 198
DIB	3 143
TOTAL	64 999

Quantités traitées par collectivité en kg par habitant



> Traitement

Le SY.D.E.D. prend en charge les déchets non valorisables des collectivités membres à partir des quais de transfert ou directement sur les Centres d'Enfouissement Technique (CET). La Communauté de Communes Causse Ségala Limargue possède encore sa propre décharge autorisée.

Equipements du SY.D.E.D.

Le SY.D.E.D. gère deux CET à Dégagnac et à Figeac.

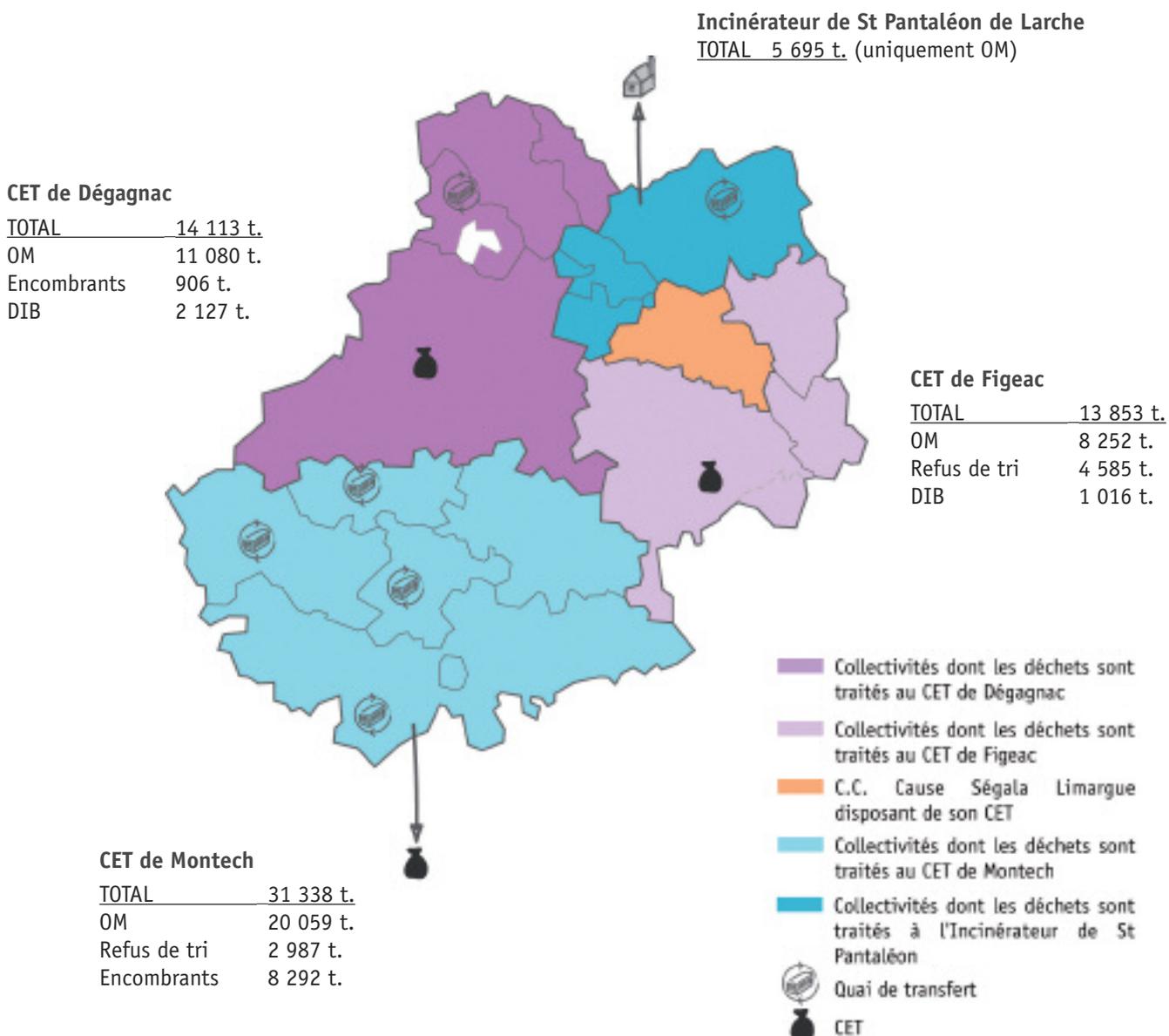
Hors département

Les capacités de traitement des CET du SY.D.E.D. étant insuffisantes, une part importante des déchets non valorisables (57%) est orientée vers des centres de traitement extérieurs au département : le CET de la DRIMM à Montech (82) et l'Incinérateur du SYTTOM19 à St Pantaléon de Larche (19).

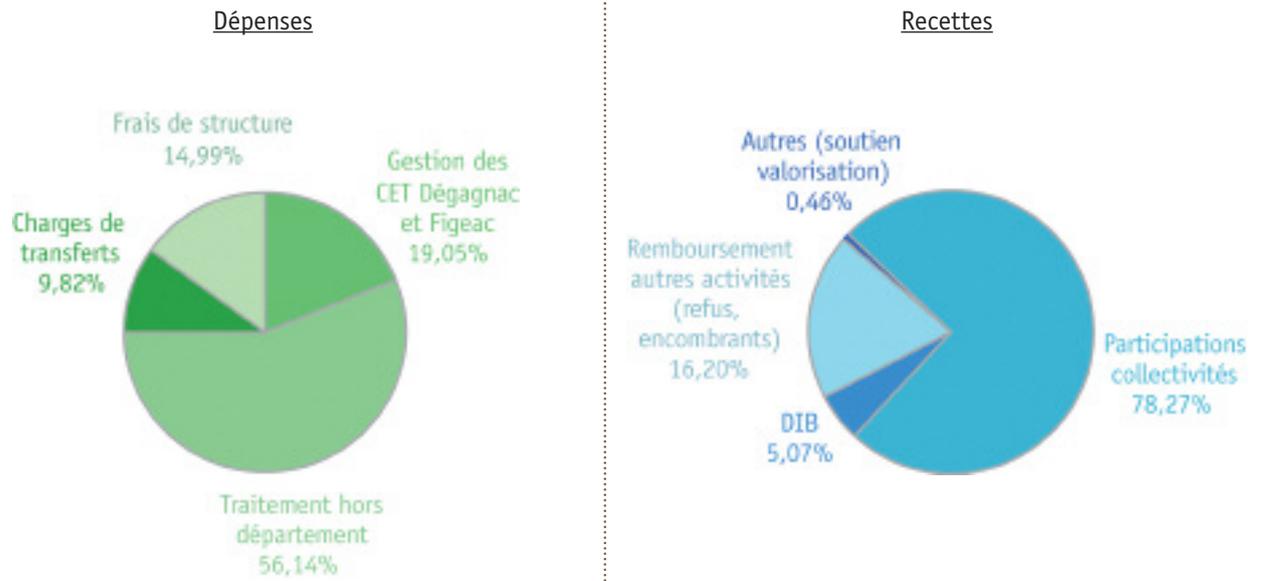


Casier du CET de Dégagnac

Répartition des quantités traitées par site de traitement

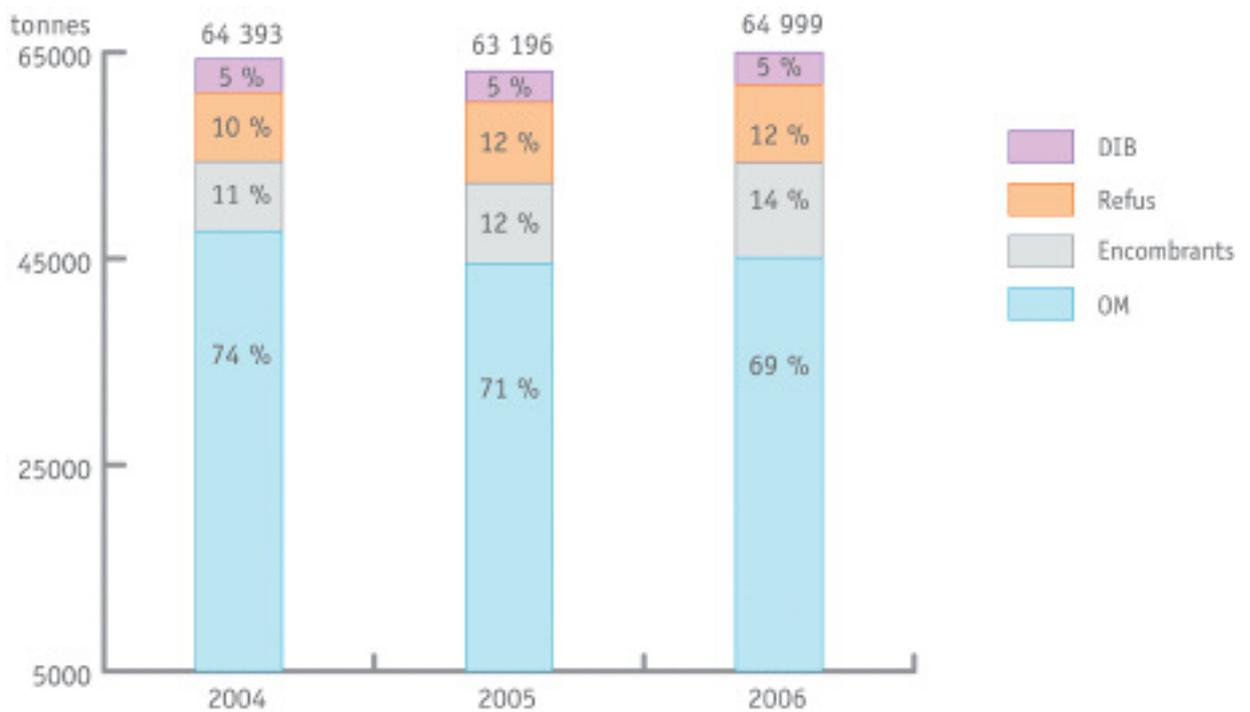


> Bilan financier



Tarif appliqué aux collectivités membres : 85 € HT/tonne
(correspondant au coût de revient de l'activité)

> Evolution des résultats





Déchetterie, compostage des végétaux, valorisation du bois

> Collecte en déchetterie

Le réseau de déchetteries :

26 déchetteries étaient en service au 31 décembre 2006, dont 1 ouverte au cours de cette année (canton de Sousceyrac), soit 179 898 habitants desservis (population DGF pondérée).

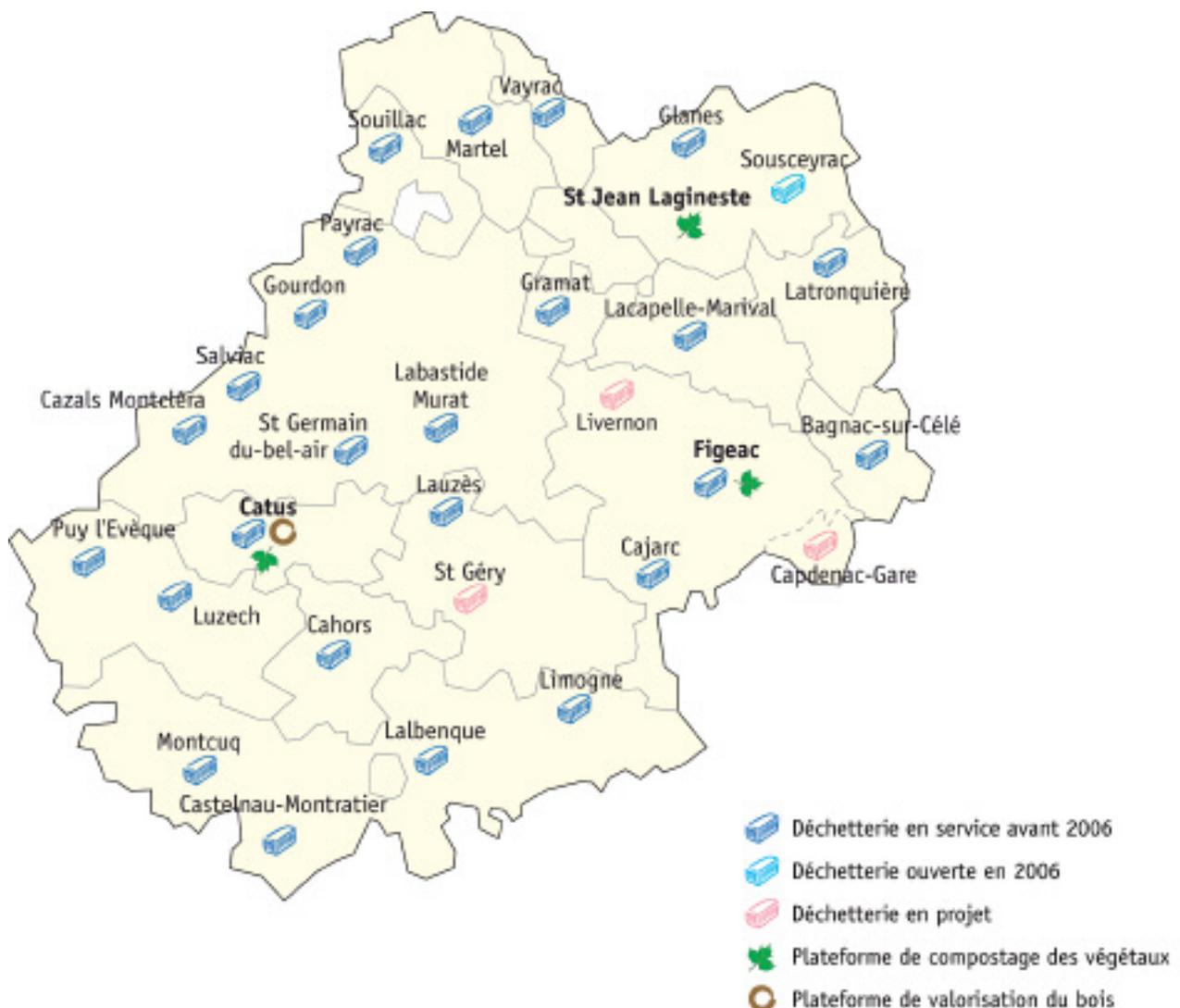
Conditions d'accès :

Pour les particuliers habitant le Lot, l'accès est libre dans toutes les déchetteries, quelque soit le lieu de domicile.

Pour les professionnels, l'accès est réglementé (conditions quantitatives et tarifaires) sur des bases établies en accord avec les chambres consulaires.

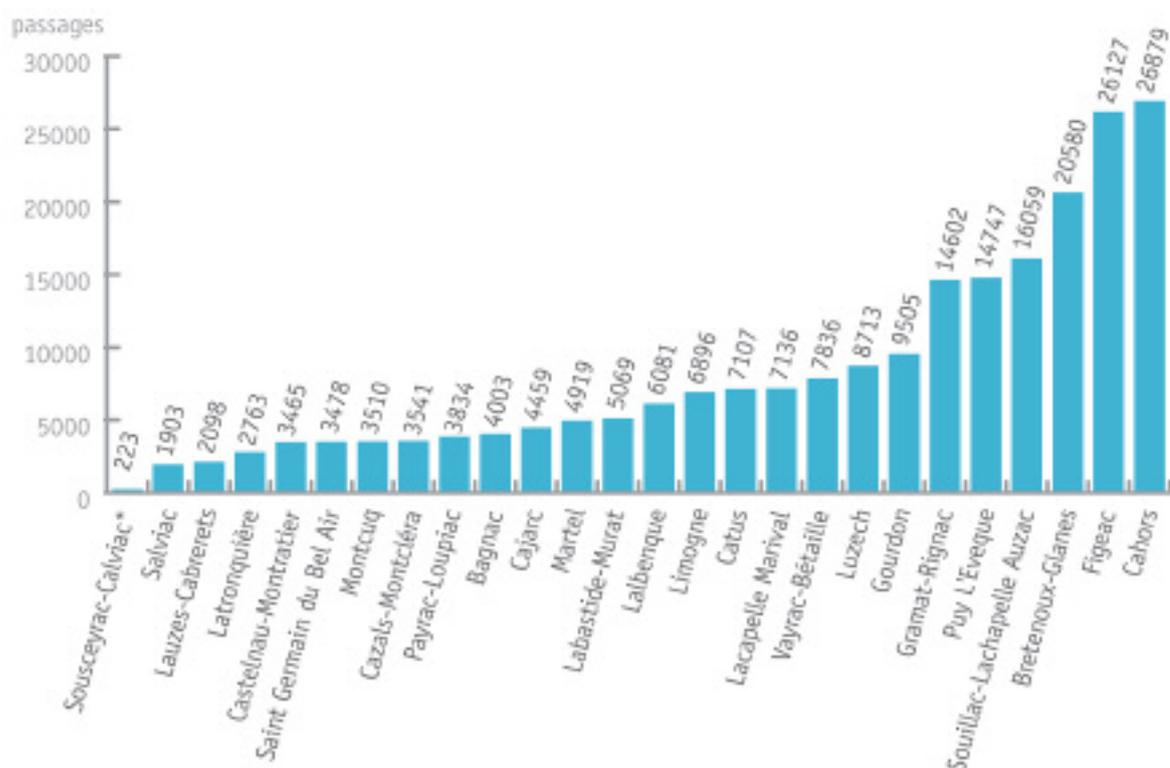


Localisation des déchetteries et des plateformes de compostage des végétaux et de valorisation du bois



Fréquentation des déchetteries

fréquentation totale en 2006 : 215 533 passages



*durée d'ouverture de Sousceyrac : 2 mois

> Quantités traitées

32 477 tonnes de déchets ont été collectées.

Chaque type de déchet est ensuite dirigé vers des filières de traitement spécifiques.

Déchets collectés en déchetterie et leur traitement

	Quantités (tonnes)	Traitement
Gravats*	9 127	Stockage - CET de classe III
Végétaux**	7 785	Compostage - SY.D.E.D.
Encombrants	9 198	Stockage - CET de classe II
Métaux	3 816	Recyclage - Filières de récupération
Bois non traité**	877	Valorisation énergétique - SY.D.E.D.
Bois traité	278	Valorisation matière
Cartons	753	Recyclage - Cartonnerie
Autres (DMS, pneus, DASRI, papiers...)	643	Filières de récupération spécialisées
TOTAL	32 477	

* quantités estimées

** quantités réelles collectées en déchetterie + estimatif des quantités déposées directement sur les plateformes.

ZOOM SUR... La collecte des DASRI

Ce dispositif est gratuit et réservé aux particuliers en auto-traitement. Il fonctionne en partenariat avec les 70 pharmacies du département. Une première boîte vide est remise aux patients en auto-traitement sur présentation d'une ordonnance. Les patients doivent ensuite déposer les boîtes pleines en déchetterie en échange d'une boîte vide. Les boîtes sont collectées par un prestataire agréé, puis incinérées.

En 2006, 2 000 boîtes ont été distribuées, ce qui représente environ 1 600 kg de déchets collectés.



> Compostage des végétaux



Quantité de végétaux collectée :

7 785 tonnes de végétaux ont été collectées en déchetterie ou apportées directement sur les 3 plateformes de compostage.

Plateforme de Catus : 3 362 t.

Plateforme de Figeac : 2 012 t.

Plateforme de St Jean Lagineste : 2 411 t.

Quantité de compost produite :

3 893 tonnes de compost ont été produites.

La transformation des déchets en compost se fait en 4 à 6 mois.



Utilisation du compost :

En priorité, le compost est mis à disposition des particuliers et des collectivités gratuitement sur la plupart des déchetteries. En cas de surplus, il est vendu à des professionnels.

> Valorisation du bois



Quantité de bois collectée :

877 tonnes de bois (palettes et cagettes) ont été collectées sur les déchetteries ou apportées directement sur la plateforme de valorisation de Catus où le bois est broyé et criblé.

Utilisation du combustible :

Les plaquettes alimentent les chaudières à bois des centres de tri et du siège du SY.D.E.D, et sont également vendues à des exploitants de réseaux de chaleur collectifs.

ZOOM SUR... La construction et la gestion de réseaux de chaleur au bois

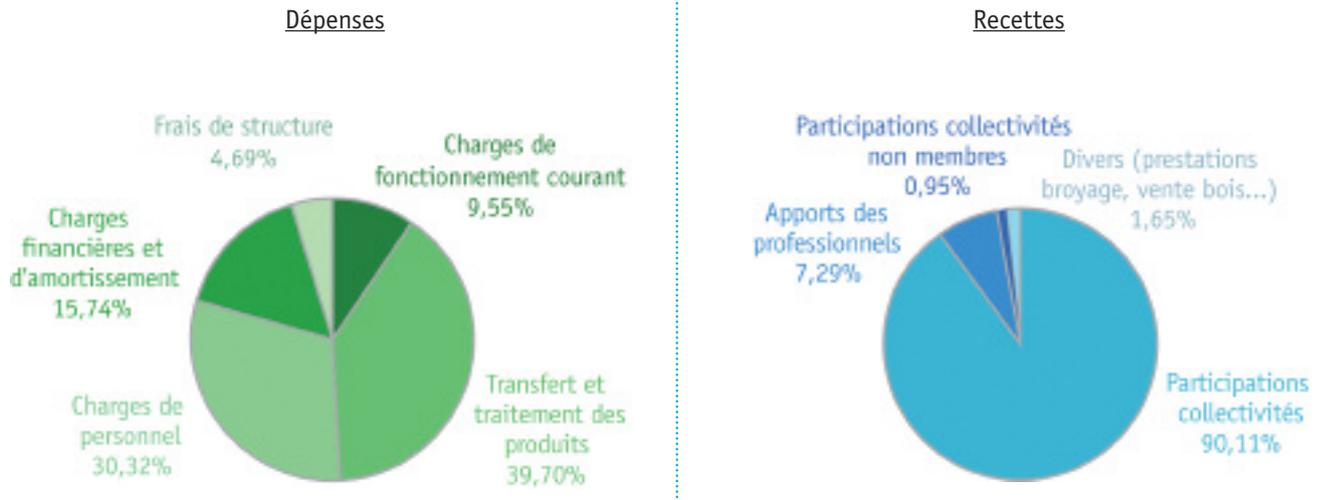
Depuis le 1er janvier 2005, le SY.D.E.D. construit et gère des réseaux de chaleur au bois sur le territoire de ses collectivités membres, à la demande des communes.

Fin 2006, suite aux résultats des études lancées sur une quinzaine de communes, plusieurs projets sont en cours avec des états d'avancement différents :

- à Caillac et aux Quatre-Routes du Lot : désignation des entreprises en charge de la réalisation des travaux prévus pour mars 2007,
- à Cajarc : préparation de l'appel d'offres,
- études de faisabilité en cours sur : Biars, Aynac, Bretenoux, Catus.

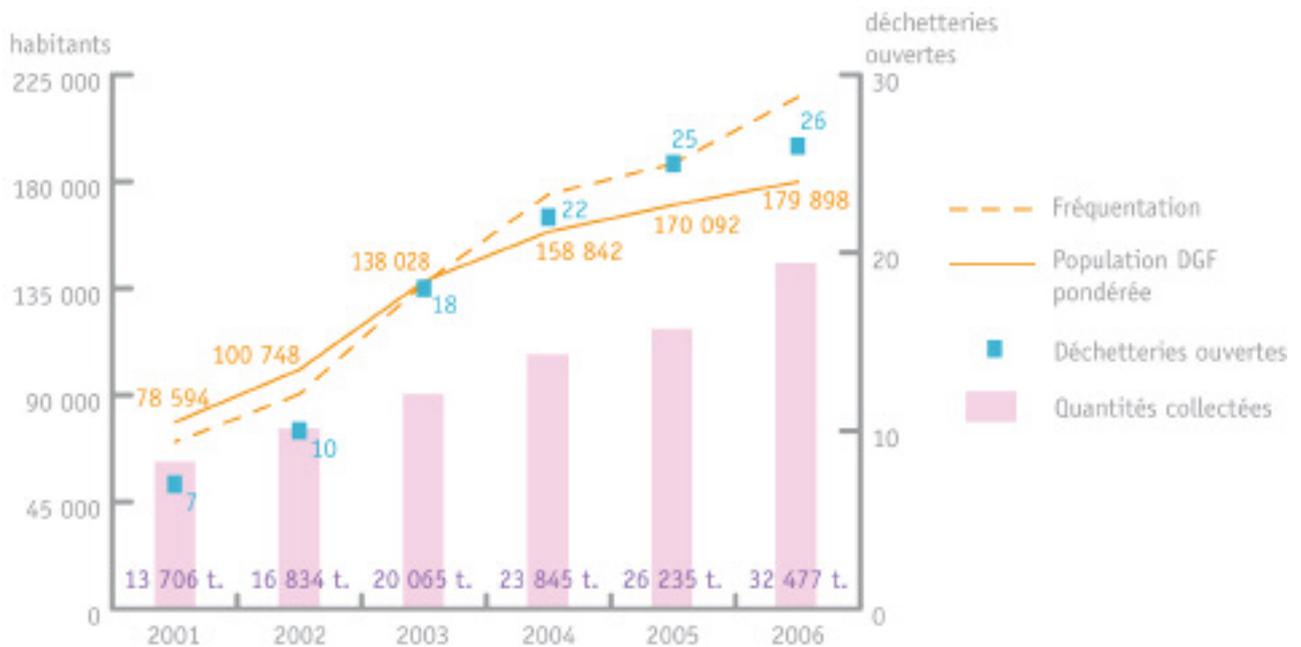


> Bilan financier



Participation des collectivités membres : 12 € HT/hab. (pop. DGF)
(pour les communes situées dans l'aire d'influence d'une déchetterie)

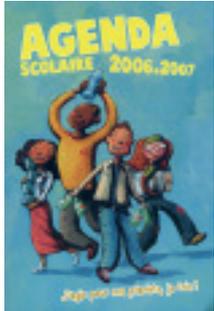
> Evolution des résultats





Communication

> Pour les scolaires



Agendas scolaires

Des cahiers de texte comportant des informations sur la gestion des déchets et son lien avec le développement durable, ont été diffusés dans toutes les classes de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) du territoire du SY.D.E.D.

DVD « J'agis pour ma planète, je trie ! »

Un film pédagogique, d'environ 15 minutes, présentant le système actuel de gestion des déchets, a été réalisé et distribué dans toutes les écoles primaires (cycle 3).



Visites des bases de valorisation

Les visites des bases de valorisation (centre de tri, déchetterie, plateforme de compostage, ...) constituent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Pour les encourager, les frais de transport pour les élèves de cycle 3 et 6ème sont pris en charge par le SY.D.E.D.

Animations scolaires

Généralement, les visites des centres de tri sont précédées par des interventions en classe, permettant une meilleure sensibilisation des enfants.



> Pour le grand public

Journal du tri (78 000 ex)

Les 2 numéros édités en 2006, ont été consacrés principalement à la présentation du bilan des 10 ans du SY.D.E.D.

Numéro 14/janvier 2006 : les équipements et les hommes

Numéro 15/juillet 2006 : bilan de la collecte sélective

Ardoise du tri (78 000 ex)

Distribuée avec le Journal du tri de janvier 2006, ce support a permis de faire un rappel des consignes de tri dans tous les foyers.



Foire de Figeac

Cette manifestation a permis aux animatrices du SY.D.E.D. de rencontrer et de répondre aux questions de nombreux visiteurs qui se sont arrêtés sur leur stand.

Journée « portes ouvertes »

Les 3 bases de valorisation ont ouvert leurs portes au grand public le samedi 21 octobre.

1 700 visiteurs ont répondu à l'invitation lancée par le SY.D.E.D.

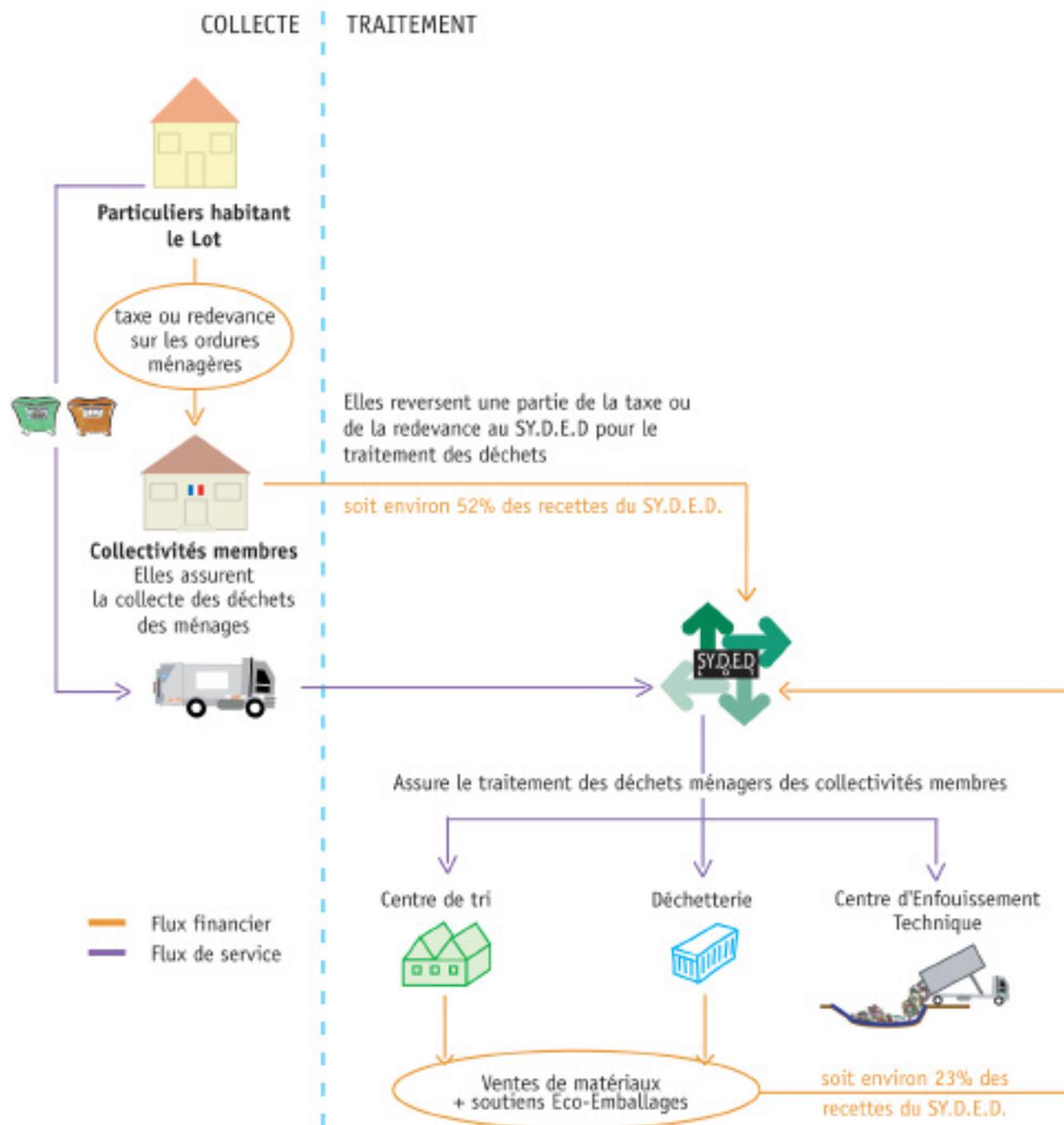


Financement

> Mode de financement du SY.D.E.D.

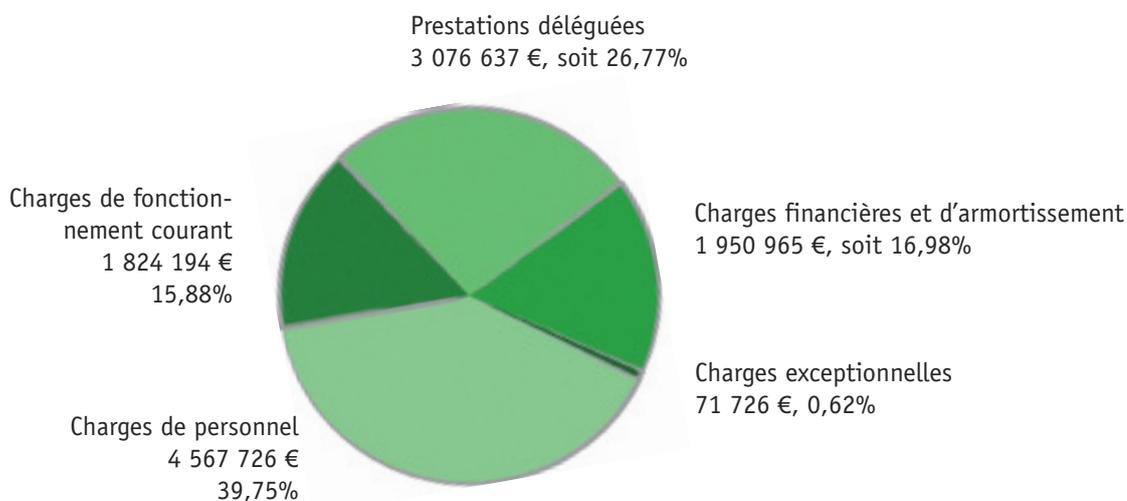
Le SY.D.E.D. ne perçoit pas directement la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères. Il facture à chaque collectivité les prestations réalisées en fonction des tonnages traités et de la population desservie.

Les soutiens d'Eco-Emballages et la vente des matériaux constituent une part importante du financement du SY.D.E.D.



> Bilan financier global

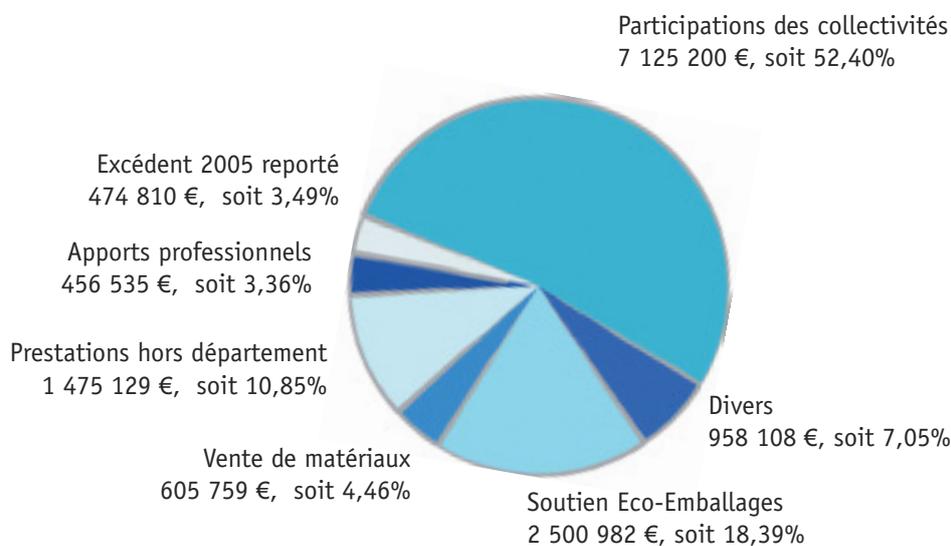
Dépenses : 11 491 248 €



ZOOM SUR... La répartition des dépenses par activité



Recettes : 13 596 523 €



CONTACTS

Cté de Cnes Causse Ségala Limargue

Route d'Aurillac - 46120 LACAPELLE MARIVAL
tél. 05.65.11.08.08 fax 05.65.11.08.09

Cté de Cnes de Catus

La Verrière - 46150 CATUS
tél. 05.65.21.53.00 fax 05.65.21.53.09

Cté de Cnes de la Vallée du Lot et du Vignoble

13 av. de la Gare - 46700 PUY L'EVEQUE
tél. 05.65.11.08.08 fax 05.65.11.08.09

Cté de Cnes du Pays de Cahors

72, rue du Psdt Wilson - 46000 CAHORS
tél. 05.65.20.89.00 fax 05.65.20.89.01

Cté de Cnes du Pays de Martel

Mairie - 46600 MARTEL
tél. 05.65.37.45.29 fax 05.65.37.37.27

Cté de Cnes du Pays de Padirac

Les Ségalas - 46500 THEGRA
tél. 05.65.38.79.87 fax 05.65.38.79.86

Cté de Cnes du Pays de Souillac

Mairie - 46200 SOUILLAC
tél. 05.65.32.76.08 fax 05.65.32.61.15

Cté de Cnes du Pays du Haut Quercy Dordogne

Place du 11 novembre 1918 - BP 13
46110 VAYRAC
tél. 05.65.32.03.07 fax 05.65.32.03.32

Cté de Cnes Lot-Célé

Maison communautaire - 46330 SAINT GERY
tél. 05.65.31.40.42 fax 05.65.31.46.16

SICTOM des Marches du Sud Quercy

10, av G. De Gaulle - 46170 CASTELNAU MONTRATIER
tél./fax 05.65.21.47.63

SICTOM du Haut Quercy Dordogne

90, Lascabanes - 46400 SAINT CERE
tél. 05.65.10.86.29 fax 05.65.38.14.05

SIRTOM du Haut Célé

Mairie - 46270 BAGNAC SUR CELE
tél. 05.65.34.90.29 fax 05.65.34.97.97

SIVU Bio-Alvignac-Gramat DM

Annexe de la Mairie - BP 47 - 46500 GRAMAT
tél. 05.65.33.11.96 fax 05.65.33.41.40

SMIRTOM de la Région de Figeac

Maison des Services Publics Intercommunaux
35 et 35 bis Allée Victor Hugo
BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex
tél. 05.65.11.47.63 fax 05.65.11.47.64

Syndicat Mixte du Pays de Gourdon

Z.A. - Moulin d'Iches - 46250 MONTCLERA
tél. 05.65.21.61.61 fax 05.65.21.62.52



SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL
POUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

***Une question sur le tri des déchets recyclables, les déchetteries
ou le traitement des déchets, appelez le SY.D.E.D. !***

SY.D.E.D. du Lot
Les Matalines - 46150 CATUS
tél. 05.65.21.54.30 fax 05.65.21.54.31
email : accueil@syded-lot.org site Internet : www.syded-lot.org